

UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

Le Président



Moroni, le **1.9 SEP 2025**

DECRET N°25 - 114 /PR

Portant nomination du Directeur Général
de l'Economie et du Commerce.

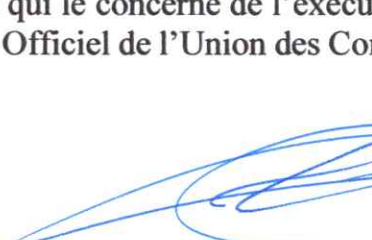
LE PRESIDENT DE L'UNION,

- VU la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001, révisée par le référendum du 30 juillet 2018 ;
- VU le décret N°09-022/PR du 07 mars 2009, fixant le cadre organique du Ministère des Finances, du Budget, de l'Economie, du Travail, du Commerce extérieur et de l'Entreprenariat Féminin ;
- VU le décret N°11-078/PR du 30 mai 2011, portant réorganisation générale et missions des services des Ministères de l'Union des Comores, modifié par le décret N°11-139/PR du 12 juillet 2011 et le décret N°16-102/PR du 14 juin 2016 ;
- VU le décret N°25-027/PR du 14 Avril 2025, relatif à la composition du Gouvernement de l'Union des Comores ;

DECRETE

ARTICLE 1^{er} : **Monsieur YOUSOUF YAHAYA**, Inspecteur des Administrations Economiques et Financières, matricule N° 80 856 H, est nommé Directeur Général de l'Economie et du Commerce au Ministère de l'Economie, de l'Industrie, des Investissements, chargé de l'Intégration économique.

ARTICLE 2 : Le Ministre des Finances et du Budget et le Ministre en charge de l'Economie sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent décret qui sera enregistré et publié au Journal Officiel de l'Union des Comores et communiqué partout où besoin sera.


AZALI Assoumani
